

Saint-Benoît-sur-Loire

Au fil du temps



© Photo de Christian Beaudin

Bulletin post-covid n°95 - Juillet 2020

Sommaire

Editorial	2	Petites Cités de Caractère	3
Infos pratiques	2	Saint-Benoît-sur-Loire	
Conseil municipal	3	mobilisé contre la covid 19	4
Commissions communales	3		

Publication : ville de Saint-Benoît-sur-Loire - Tél. 02 38 35 73 28

Directeur de la publication et de la direction : Gilles BURGEVIN - Rédaction : Jean-Claude ASSELIN - Photos : Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire
accueil@mairie-st-benoit.fr - www.saint-benoit-sur-loire.fr - Maquette et impression : Sully Impression, 02 38 36 39 10 - contact@sully-impression.fr

Edito

Chers concitoyens,

A la publication de cet éditorial, nous aurons retrouvé un peu de liberté pour nous déplacer, aller au restaurant, au café, tout en respectant les gestes barrières dont vous connaissez l'importance majeure pour préserver les vies humaines.

Hélas, certains d'entre vous ont été atteints par ce virus directement (dans notre communauté monastique) ou dans vos familles, parmi vos amis, etc...

Il semble que cette pandémie régresse, restons prudents et continuons à respecter les consignes.

Depuis mars, une nouvelle équipe est en place, avec la tâche de développer l'attractivité de notre commune et poursuivre l'aménagement de notre centre-bourg. L'aménagement de nos différents ponts sur les fossés de la ville débutera fin juin 2020, c'était une décision du précédent conseil.

Du sang neuf parmi vos 19 conseillers puisque 7 sont nouveaux. Notre ambition est d'améliorer la vie de nos habitants, de dynamiser l'offre touristique pour que cette attractivité recherchée profite à tous nos commerçants, qui ont subi, pour certains, une dure épreuve avec le confinement.

Une nouvelle fois, comme je l'ai déjà dit, je souhaite vivement que vous gardiez l'habitude de franchir la porte de nos commerces bénédictins, ils n'attendent que vous.

Quand vous lirez ces lignes, l'année scolaire sera terminée, après une reprise partielle depuis le 11 mai 2020.

Merci aux institutrices, aux ATSEM, merci à nos agents d'avoir accepté de s'atteler à cette tâche exceptionnelle, d'appliquer les gestes barrières, de désinfecter sans relâche les locaux en vertu des contraintes sanitaires qui ont également rendu impossible le maintien de la cantine et de la garderie.

La Municipalité avait, dès le début de cette épidémie, ouvert ses classes et mis son personnel à disposition pour les enfants des soignants réquisitionnés.

La Municipalité a activé son Plan Communal de Sauvegarde (16 secteurs avec leurs référents). Ces délégués de quartier ont été chargés de veiller sur les personnes vulnérables et isolées. Certains ont fait des courses d'alimentation, de pharmacie, d'autres ont « tout simplement » pris des nouvelles.

Un grand merci à eux, d'autant plus que je leur ai demandé de vous distribuer des masques. C'était peu de chose !! 4 ou 5 masques seulement mais il était difficile de s'approvisionner.

Parmi ces masques, certains ont été confectionnés par plusieurs personnes de Saint-Benoît, un groupe d'amies, en tout, elles auront fabriqué 2 000 masques. Bravo à elles et un grand merci.

Bien sûr, au vu du confinement et de l'état d'urgence en place jusqu'au 10 juillet, il semble peu raisonnable d'organiser nos différentes manifestations qui nous rassemblaient habituellement au bord de Loire, dommage !

Toutes les manifestations sont annulées, tout comme le 14 juillet organisé par la Municipalité.

Restons prudents.

Nous aurons l'occasion de profiter de ces fêtes de village en 2021.

Les vacances arrivent à grand pas !!!!!

Continuez à prendre soin de vous !!

Je vous souhaite un bel été, de la détente, mais je le répète, surtout de la prudence.

Bien cordialement

Le Maire, Gilles BURGEVIN

Manifestations annulées

En raison du risque sanitaire, les manifestations de l'été sont annulées :

- 14 juillet
- Fête des Portugais

Il n'y aura pas de concours de maisons fleuries cette année.



Ouverture du camping du 3 juillet au 30 août 2020

Bienvenue à...

Pascal BILLAULT,
boucher-charcutier
Viandes et volailles 100% française
10, Place du Martroi
02 38 35 75 88



Isabelle COUTANT,
Décoratrice d'intérieur
La cerise sur le gâteau
44, Rue Orléanaise
07 61 16 99 19

Horaires du Secrétariat de Mairie Du 13 juillet au 22 août inclus

Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h
Pour vous tenir informé de l'actualité de la commune :

- Site internet officiel de la commune : <https://saint-benoit-sur-loire.fr/>
- L'application « Panneapocket » à télécharger gratuitement sur votre smartphone.

Relevés annuels des compteurs d'eau

La relève à distance des compteurs d'eau sera réalisée par notre fontainier Olivier ROLLION de juillet à août 2020.

Merci de dégager les citerneaux.



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le premier tour des élections municipales a eu lieu le dimanche 16 mars. L'élection du Maire et des Adjointes par le Conseil Municipal s'est déroulée le 26 mai 2020. Ont été élus :

Gilles BURGEVIN, Maire
Jean-Claude ASSELIN, 1^{er} adjoint*
Véronique MOTTEREAU, 2^{ème} adjoint
Yannick EPIN, 3^{ème} adjoint
Fabienne ROLLION, 4^{ème} adjoint*
Pascal MARCHAND, 5^{ème} adjoint
Mathieu PINÇON, conseiller municipal délégué

*Elus communautaires.

Siègent également au Conseil Municipal :
Colette PLOTTON, Bruno VIELHOMME,



Blandine PACQUIGNON, Franck FERREIRA, Laurence MACRON, Stéphanie HALL, Isabelle PELLETIER, Nathalie BOIZEAU-QUEVRE, Fabien SOUESME, Ulrich COURTES, Mathieu PINCON, Gaëlle GASNIER et Mathieu QUELIN.

Permanences du Maire et des adjoints : sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au 02 38 35 73 28.

Permanences CCAS (Commission Communale d'Action Sociale) : Véronique MOTTEREAU, Vice-Présidente du CCAS, sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Les Commissions Communales

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.
Les vice-président(e)s sont :

AFFAIRES SCOLAIRES :
Fabienne ROLLION

CADRE DE VIE :
Jean-Claude ASSELIN

CCAS : Véronique MOTTEREAU

COMMUNICATION :
Jean-Claude ASSELIN

CONTRATS ET NEGOCIATIONS :
Fabienne ROLLION

FINANCES : Jean-Claude ASSELIN

FLEURISSEMENT :
Véronique MOTTEREAU

JEUNESSE : Mathieu PINCON

SECURITE : Yannick EPIN

SPORT : Mathieu PINCON

TERRITOIRE ET ATTRACTIVITE :
Pascal MARCHAND

TRAVAUX : Yannick EPIN

Saint-Benoît-sur-Loire intègre l'Association des « Petites Cités de Caractère® »

Que sont les Petites Cités de Caractère® ?

La création de l'Association des Petites Cités de Caractère® remonte à 1976, en Bretagne, l'objectif étant de qualifier et de faire reconnaître les communes rurales possédant un patrimoine d'exception, d'intérêt régional, national, voire européen.

Depuis 1976 l'Association s'est étendue et regroupe aujourd'hui près de 200 cités sur le territoire français. Devant le nombre croissant des communes membres, l'association s'est organisée en associations régionales (Centre-Val de Loire pour Saint-Benoît), elles-mêmes regroupées en une association nationale.

L'association, autour d'une chartre de qualité, soutient la mise en œuvre d'une politique de restauration et de requalification du patrimoine et d'exploitation de celui-ci à des fins de tourisme culturel de qualité.

Saint-Benoît-sur-Loire « Petites Cités de Caractère® » depuis février 2020

Encouragée par le CAUE (conseil en urbanisme du Loiret), l'Architecte des Bâtiments de France et consciente de son intérêt patrimonial, la commune a déposé un dossier de candidature courant 2019.

Le 13 février 2020, la commission d'homologation a auditionné les représentants de la commune puis visité celle-ci. Après délibération, elle a décidé le jour même, à l'unanimité, d'homologuer Saint-Benoît-sur-Loire en tant que Petites Cités de Caractère®, au regard des 5 critères de la chartre de l'Association :

- les monuments historiques et l'AVAP (Site Patrimonial Remarquable),
- le nombre d'habitants (plus de 2000 et moins de 6000)
- l'histoire de la cité étroitement liée à celle de l'abbaye,
- le programme des travaux prévus
- la stratégie touristique développée avec la Communauté de Communes du Val de Sully.

L'apport des Petites Cités de Caractère® pour Saint-Benoît-sur-Loire

Au niveau de la communication, l'infrastructure mise en place par l'Association doit permettre de faire connaître la commune à beaucoup plus de visiteurs et par la même développer l'activité touristique et son impact sur l'économie locale.

Pour ce faire, la commune va disposer de panneaux, de documentation, de flyers, de cartes touristiques, ... estampillés Petites Cités de Caractère®.

De plus la commune sera visible sur le site internet et sur les réseaux sociaux gérés par l'association.

La période venant de se terminer, ne nous a pas permis de profiter pleinement de l'apport de la marque « Petites cités de Caractère® », mais ce n'est que partie remise.

Jean-Claude Asselin



Saint-Benoît-sur-Loire se mobilise contre la Covid-19

Initiatives ...

Dans cette période difficile que nous avons vécu, il faut souligner l'esprit d'initiative et de solidarité de certains d'entre-nous, que ce soit de façon individuelle ou collective. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Ainsi, parmi elles, Merci à Barbara et à ses amies couturières, Tonia, Jeannette, Martine L, Martine A, Raymonde, Maureen, Valérie, Delphine, Sergile, Monique, Jacqueline L, Jacqueline P, Josette qui ont confectionné, de leur propre initiative des masques en tissu pour les habitants de Saint-Benoît. Sans oublier toutes les personnes qui ont généreusement fait don de draps pour la réalisation de ces masques. Ceux-ci ont été distribués par les correspondants de quartier dans les boîtes aux lettres, soit plus de 2000 masques en tissu réalisés et distribués

Une autre initiative, cette fois-ci d'un jeune bénédictin de 19 ans : Antoine, fils d'une employée de la commune. Celui-ci a fabriqué avec son imprimante 3D des visières pour l'équipe enseignante et le personnel des écoles, mobilisés pour assurer la garde des enfants du personnel soignant, ainsi que pour les infirmières libérales de Saint-Benoît et le personnel de la maison de retraite.

Et Solidarité ...

Un grand merci aussi aux correspondants de quartier, qui dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, ont régulièrement pris des nouvelles des personnes « fragiles » de leur secteur et leur ont proposé de l'aide pendant



la période de confinement pour éviter l'isolement.

Sans oublier le cabinet médical, les infirmières, la pharmacie, les aides à domicile mais aussi les métiers de bouche, les boulangers, le boucher, l'épicier, les maraîchers... qui ont continué d'assurer l'approvisionnement de la population.

Les services de la mairie ont aussi continué à fonctionner pour assurer leur mission de service public, en s'adaptant à cette situation inédite. Les mariages peuvent à nouveau être célébrés en respectant les gestes barrières. Plusieurs sont prévus en juillet.

Saint-Benoît a été marqué par ce virus qui a malheureusement emporté plusieurs moines de l'Abbaye. Mais le foyer de l'épidémie a été heureusement rapidement maîtrisé.

Pendant cette période de confinement, les monuments ont été fermés, la Basilique, le Belvédère, mais aussi les écoles, le centre aéré, le camping. Depuis le 11 mai, nous pouvons enfin revivre de façon presque normale, même s'il faut rester prudent et respecter le port du masque dans les lieux publics et éviter les rassemblements.



Vive le spectacle vivant !! Vive le théâtre !!

Venez au théâtre pour passer une soirée qui sort de l'ordinaire. Cette année, le CADO vous propose une programmation de qualité pour vous divertir autrement. Vous pouvez retrouver le programme de la saison 2020-2021 sur le site internet du CADO : www.cado-orleans.fr. La brochure est également disponible en mairie.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter votre déléguée locale. Mme Celotto au 06.51.83.58.56 ou via la messagerie du CADO : contact@cado-orleans.fr. Les inscriptions peuvent aussi se faire par internet sur le site du CADO.